

CONSEIL DE PROMOTION

Les élu-e-s CGT proches de vos préoccupations !

**Nous ne sommes pas
des super héros !
Nous n'avons pas de
super pouvoir !
Juste des valeurs et
des convictions.
Le pouvoir,
c'est vous qui l'avez...
Notre force, c'est vous !**



- ✱ **POUR ÊTRE ÉCOUTÉ** et ainsi peser dans les négociations,
- ✱ **POUR AGIR** pour faire aboutir les négociations,
- ✱ **POUR COMBATTRE** les politiques d'austérité à l'égard de l'ensemble des fonctionnaires,
- ✱ **POUR AMÉLIORER** nos conditions de travail,
- ✱ **POUR DÉFENDRE** notre statut plus que jamais menacé par le projet de loi fonction publique,
- ✱ **POUR REVALORISER** le point d'indice et nos régimes indemnitaires pour faire en sorte que notre pouvoir d'achat soit enfin revalorisé à hauteur de l'augmentation du coût de la vie,
- ✱ **POUR LUTTER CONTRE** le démantèlement de la DGFIP, les suppressions d'emplois, l'abandon des missions par le biais d'externalisations massives et la mise en cause des règles de gestion avec la disparition des CAPN et une totale régression des règles en place.

LES 14 et 15 NOVEMBRE 2022

VOTEZ POUR VOUS :

VOTEZ CGT FINANCES PUBLIQUES



cgt

14 et 15 novembre 2022

cgt

ÉLECTIONS

AU CONSEIL DE PROMOTION

DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES

14 et 15 novembre 2022

Qu'est-ce que le Conseil de Promotion ?

C'est l'organisme institutionnel au sein de l'ENFiP où siègent :

- ✓ Les représentants des stagiaires élus ;
- ✓ Des chargés d'enseignement désignés par l'administration ;
- ✓ Des représentants de l'administration.

Le Conseil de Promotion traite :

- ✓ Du fonctionnement de l'ENFiP ;
- ✓ De l'organisation de la scolarité ;
- ✓ Du contenu de la formation et des contrôles de connaissances ;
- ✓ Des techniques pédagogiques mises en œuvre pendant la scolarité ;
- ✓ De tout ce qui concerne votre environnement (hébergement, restauration, ...).

Tous les domaines de la vie de l'ENFiP y sont évoqués par l'intermédiaire des représentants que vous élirez. C'est le lieu où peuvent s'exprimer les attentes et les difficultés des stagiaires et où des réponses concrètes peuvent être apportées.

Pourquoi choisir la CGT et ses représentants ?

La CGT Finances Publiques est le 2^{ème} syndicat en terme de représentativité à la DGFIP. Il a depuis longtemps fait la preuve de son efficacité sur le terrain et dans les organismes paritaires.

Depuis votre rentrée à l'ENFiP, ses militants ont été présents pour vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Les stagiaires qui vous représenteront sont, eux aussi, des militants de la CGT.

C'est avec vous que nous déciderons des interrogations et des revendications que nous porterons au Conseil de promotion et des formes d'actions à envisager pour les faire aboutir.

Le rôle de vos représentants ne s'arrête pas à l'École. Ils font également le lien avec les référents ENFiP et le bureau national de la CGT Finances Publiques, afin que ces derniers interviennent, lors des groupes de travail « formation professionnelle » et au cours des Commissions Administratives Paritaires (notamment celles de titularisation).

Vous pourrez les rencontrer lors des Heures Mensuelles d'Information (HMI) de la CGT ou directement lors des permanences dans les locaux syndicaux de chaque établissement.

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient...

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'administration a décidé, il y a 5 ans, de « réformer » les scolarités initiales des agents de la DGFIP.

Les inspecteurs et contrôleurs stagiaires reçoivent désormais leur affectation en début de scolarité. L'affectation obtenue détermine la formation au premier métier.

Contrairement à ce qui se faisait avant la réforme, les formations métiers sont guidées uniquement par les besoins des directions. Les stagiaires ne peuvent plus choisir le bloc fonctionnel auquel ils souhaitent se former.

Le contenu des formations dispensées change peu mais le temps pour assimiler les connaissances est réduit de manière drastique.

Cette année, c'est au tour de la scolarité des techniciens géomètres stagiaires d'être « réformée » : les enseignements dispensés à l'ENFiP passent de 12 à 9 mois. Le stage de découverte des services (comme ça a été le cas pour les scolarités renouvelées des IS et CS) et le stage d'immersion fiscale sont supprimés. La formation « socle » reprise du contenu de la formation initiale « renouvelée » des CS gagne quelques heures alors que la partie formation « bloc fonctionnel » passe de 1 060 heures à 627 heures. L'administration grave dans le marbre le recul de la mission topo des géomètres au profit du travail de bureau. Quant au stage d'application, il passe de 6 mois à 3 mois (sans compter

les éventuels congés annuels) et devient probatoire.

Enfin, cette année, l'administration met en place une scolarité hybride pour les contrôleurs stagiaires selon un rythme 4+1. Dans l'emploi du temps hebdomadaire de chaque contrôleur stagiaire, quatre journées au maximum seront consacrées à des formations en présentiel en établissement et une journée à des travaux en autonomie, hors établissement. Elle souhaite étendre ce dispositif dès la rentrée 2023 à la scolarité des inspecteurs stagiaires et augmenter le nombre de jours en autonomie pour les contrôleurs stagiaires.

De manière constante, les retours d'expériences des 2 dernières années mettent en exergue le rôle majeur d'une scolarité en présentiel. Même en faisant l'impasse sur les innombrables problèmes de connexion et d'ordre technique les stagiaires ont eu beaucoup de difficultés à assimiler, maîtriser un enseignement décontextualisé. L'assimilation des cours en autonomie prend bien plus de temps que celui calibré pour les séances en présentiel. Les remontées que nous avons eu, font état de l'absolue nécessité d'une interaction stagiaires/stagiaires et apprenants/sachants pour assimiler les connaissances.

La CGT Finances Publiques revendique un temps de formation calibré en fonction de la densité des enseignements dispensés,

avec des temps de reformulation permettant la bonne assimilation des notions enseignées.

La CGT est opposée à une formation initiale en distanciel, qui pénalise les chargés d'enseignement comme les agents en formation initiale.

La CGT Finances Publiques est opposée à une formation axée uniquement sur le premier métier.

Elle revendique une formation initiale permettant l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics (internes comme externes) avec une réelle alternance école/mise en pratique dans les services.

La CGT Finances Publiques réfute toute mise en place et projet de stage probatoire dans les services. Le but du stage doit être de mettre en pratique la théorie.

C'est pourquoi, la CGT demande : le libre choix des stagiaires pour leur lieu de stage pratique, un véritable tutorat qui doit se faire sur la base du volontariat et être intégré réellement dans la charge de travail et l'évaluation des agents tuteurs.

Enfin, la CGT rappelle sa revendication d'intégrer les 1^{ères} affectations des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée.

UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DE LA SCOLARITÉ

- ☀ Une scolarité en phase avec la réalité des services ;
- 🌱 Avoir le temps nécessaire pour faire et corriger les exercices en cours avec l'aide du chargé d'enseignement et non pas seul chez soi ;
- 🔵 Des modules adaptés pour que les chargés d'enseignement puissent terminer leurs cours et reformuler pour permettre aux stagiaires de les assimiler ;
- 🔴 Stopper les « semaines noires », surchargées de travail (cours de soutien, révisions en vue des évaluations, enseignements optionnels...) ;
- 🔴 Des semaines de cours avec trois demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi ;
- 🔵 Améliorer les conditions matérielles, en ce qui concerne notamment les locaux, les conditions « extrascolaires » (logement, crèche, parking...) ;
- 🔴 Repenser le régime indemnitaire (primes, remboursements, avances...) les stagiaires ne doivent pas en être de leur poche pour se former !
- 🔴 Dégager du temps pour permettre de véritables séances de soutien et de reformulation...

AMÉLIORER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Un contrôle des connaissances adapté :

- ▶ Avec des épreuves en phase avec le travail à effectuer dans les services ;
- ▶ Servant à vérifier l'assimilation des connaissances.

La création de cours et de soutien en méthodologie.

Une épreuve joker qui donne une vraie 2^{ème} chance : actuellement, c'est une épreuve écrite, perçue comme plus difficile que les autres. La CGT considère que tous les stagiaires devraient pouvoir choisir la nature de cette épreuve (orale ou écrite).

La suppression de l'UC comportement/intégration qui est subjective et remise aux stagiaires avant l'épreuve Joker. Il est impossible d'en obtenir la révision. Elle n'est d'aucune utilité pédagogique.



VOS CANDIDATS



SAMAELE PLUCAIN
NOISY



LATIFA CHATT
LYON



AXEL CARNEVALI
CLERMONT



ANNE MARIE GOMES
LYON



MILKA PUSONJIC
NOISY



CYRIL DELAMARE
LYON



LENA DECKER
CLERMONT



JORDAN RAPHAEL
NOISY



MARANI FRANCE
LYON



FRANCOIS RAYMOND
CLERMONT



CLAIRE CHAMAILLE
NOISY



MELISSA TOUDJINE
LYON



BRUNO GUEFFUCCI
NOISY



SANDRA RELMY
NOISY



ILLYES CHARIK
LYON



ANNAELLE GUY
CLERMONT

Luttons ensemble pour garder une formation initiale de qualité !